

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration
Date : 6 février 2014

Année scolaire : **2013 - 2014**

Numéro de séance : **3**

Date de transmission de la convocation aux membres : **23 janvier 2014**

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme **Corine SALVATIERRA**

Secrétaire de séance : **Mme CHOLLET – parent d'élève**

Quorum (13 ou 16) : **13**

Nombre de présents : **18**

Ordre du jour

Fonctionnement général

- Dotation globale horaire
- Mise en place de l'Agenda 21

Vie budgétaire et financière

- Compte financier 2013
- Convention de mutualisation
- Sortie d'inventaire

Questions diverses

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 6 février 2014

Qualité		Titulaires			Suppléants					
		Nom - Prénom	P[]	A[]	E[]	Nom - Prénom	P[]	A[]	E[]	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	SALVATIERRA Corine	P							
	Principal- adjoint	AIMABLE Dominique	P							
	Gestionnaire	DA SILVA Josiane	P							
	C.P.E.	PORCHERON Belinda	P							
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	TALLIEU Jean-Pierre Conseiller général			E					
	Commune siège	VIVIEN Christine	P							
	Commune siège	Mme OSTA AMIGO			E					
PERSONNALITE QUALIFIEE		TONTALE Alain		A						
PERSONNELLE DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BARTHELEMY Jacky	P							
		CARROLA Yannick		A						
		DIREXEL M Dominique					Remplacée par Mme ROBERT	P		
		CHALEIX Corinne			E					
		DECOUPIGNY J. François	P							
		RENAUD Sébastien	P							
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	LORGUE Olivier					Remplacé par Mme HERAULT	P		
		NICOLAS Cécile	P							
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	LOUBES Marie-Eve				Remplacée par Mme SANCHEZ	P			
		GRANCHERE J. Pierre	P							
		MAUBAY Christophe	P							
		CHOLLET Patricia	P							
		DAVID Gisèle	P							
		SAMYCIA Alain			E					
	Elèves	TRIBOULET Théoxane	P					P		
		ARENS Manon	P					P		

[
] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule :

Mme SALVATIERRA, principale, ouvre la séance à 17 h 30, le quorum étant atteint.
Elle demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune n'est formulée, il est approuvé à l'unanimité.

Mme CHOLLET, parent d'élève accepte d'assurer le secrétariat de séance.

FONCTIONNEMENT GENERAL

Dotation globale horaire

En préambule, Mr BARTHELEMY a proposé la lecture de la déclaration liminaire (ci-jointe) sur la montée de seuil des effectifs. Celle-ci a pour but de faire connaître au rectorat l'inquiétude des enseignants et des parents d'élèves sur le nombre d'élèves par classe.

Les nouvelles directives ont remonté le seuil d'élèves à 28 par classe en 6e et à 30 en 5e, 4e et 3e.
Dans cette option une classe de 5e serait supprimée à la rentrée 2014/2015.

Les effectifs prévisionnels se répartiraient comme suit :

- 120 élèves en 6e en 5 divisions de 24.
- 113 élèves en 5e en 4 divisions de 28 à 29.
- 129 élèves en 4e en 5 divisions de 25 à 26.
- 101 élèves en 3e en 4 divisions de 25 à 26.

La Dotation Globale Horaire est actuellement de 545,25h et permet un reliquat de 5h75((besoins actuels de 539,50 pour fonctionner) transformées en HSE, allouées aux différents projets en cours dans l'établissement (passeur de mots, astronomie, erasmus, cinéma, théâtre, ...).

Monsieur Aimable souligne que par rapport aux autres collèges cette DGH est satisfaisante.

Il est à rappeler qu'un enseignant à temps plein apporte 18heures de cours hebdomadaires. Lorsqu'il existe un différentiel négatif, il peut être fait appel à un enseignant venant de l'extérieur. Si en revanche un enseignant apporte plus d'heures que de besoin, celles-ci peuvent être basculées sur une autre matière.

Pour l'année prochaine un financement à l'identique a été prévu pour les projets. Les dédoublements de classe auront toujours lieu en 6e pour le français et les mathématiques ainsi que pour les sciences physiques en 5e. En revanche, ce dispositif ne sera pas maintenu en 4e.

Monsieur BARTHELEMY est intervenu pour proposer qu'un professeur absent soit remplacé par un collègue sur le compte HS comme cela se pratique dans d'autres académies. Mme SALVATIERRA précise que le protocole de remplacement prévu à cet effet existe depuis plusieurs années.

La dotation sera maintenue pour la prochaine année scolaire ce qui virtuellement offre plus d'heures au collège dans la perspective d'un passage à 18 divisions.

Mme SALVATIERRA a précisé que la commission permanente avait émis un avis favorable sur la répartition proposée avant de proposer le vote qui s'est soldé par deux abstentions.

Mise en place de l'Agenda 21

En décembre, la mise en place en interne a été initiée, l'information aux parents transmise et la communication passée sur le site du collège.

La semaine de la rentrée avait le thème "0 déchets" et 5 comités de pilotage ont été mis en place avec pour chaque comité un référent :

- Qualité de la vie au collège avec Mme Bertel et Mme Porcheron,
- Recyclage avec Monsieur Aimable,
- Alimentation avec Mr Renaud,
- Communication avec Mr Barthélémy,
- Energie et transport avec Mr Bissierier.

Les coordinateurs de chaque commission sont invités à déposer leur calendrier de réunions à Mme Nicolas. Un affichage dans la salle des professeurs et dans le local des agents est prévu.

Pour information, le concours de logo a permis de sélectionner la production d'un élève mais ce logo reprenant le "sigle des mouettes" du département doit être retravaillé.

Aucun vote n'est requis pour ce point.

VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Compte financier

M. l'Agent comptable nous présente le compte financier et commente les différents graphiques projetés sur écran sur la situation des recettes et des dépenses, l'exécution et la situation des fonds de roulement dans le cadre de la RCBC.

Il demande aux membres du CA de voter en deux temps

1. adoption du compte financier sans réserve à l'unanimité
2. affectation des résultats : séparation des réserves de restauration et des services généraux : votée à l'unanimité

Mr Morel a souligné l'excellent travail de la gestionnaire, Mme DA SILVA et l'a félicitée pour le bon état de la gestion.

Voyage en Allemagne

Le financement de ce projet n'a pas été voté au budget 2014 car aucun élément financier n'était disponible à ce moment là.

Le budget prévisionnel total s'élève à 11420 € pour 35 élèves avec participation du SIVOM, de l'OFAJ, du Conseil Général, dons et legs (FSE, ...). La participation des familles serait de 250 € pour 10 jours. Dans le cas où les subventions attendues seraient moindres, la différence serait prélevée sur le compte de réserve ; si elles étaient supérieures, la part des familles serait réduite.

Participation des familles acceptée avec deux abstentions.

Répartition des fonds sociaux

Le CA doit se prononcer sur la répartition du fonds social. Mme Da Silva propose d'affecter la totalité des subventions reçues sur le fonds social collégien.

Pour 2013, la somme de 4554 € a été allouée (contre 1200 € environ par an habituellement). Mme Da Silva s'en félicite mais précise que plus rien ne sera attribué avant 2015.

La proposition a été acceptée à l'unanimité.

Convention de mutualisation « lire en fête » sur le bassin de Marennes Oléron

Cette action de rencontre avec des auteurs, des conteurs... existe depuis 19 ans. Les établissements partenaires sont les collèges de La Tremblade, Saint Pierre d'Oléron, le Château d'Oléron, Marennes et le lycée de Bourcefranc.

Mme Salvatierra demande au CA de l'autoriser à signer la convention de mutualisation qui concerne ce projet : demande acceptée à l'unanimité.

Sortie d'inventaire

Mme SALVATIERRA précise que le CDI doit se débarrasser des ouvrages devenus inutilisables pour les usagers (livres trop détériorés, trop anciens, informations périmées, informations fausses) puis à les éliminer (destruction, recyclage). Cette opération est nécessaire vu le nombre important de documents. Les ouvrages évincés seront, selon les cas, mis au pilon, donnés à des élèves ou des adultes.

Le CA doit valider cette sortie d'inventaire : demande acceptée à l'unanimité.

Questions diverses :

initiées par les délégués FCPE

1) Mise en sécurité des abords du collège

- Suite à l'accident qui a eu lieu à la sortie du collège, les parents de la FCPE demandent la présence d'un policier municipal pour la mise en sécurité des abords du collège aux heures de départ des cars scolaires (12h30 le mercredi, de 16h45 à 17h05 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La représentante de la mairie indique qu'elle en fera la demande dès le lendemain auprès de Monsieur Le Maire. Les parents proposent également leur aide pour cette mise en place mais précisent que si aucune mesure n'est prise, des actions seront menées.
- Mme Porcheron tient à souligner l'important travail des surveillants qui notamment retiennent les élèves à vélo jusqu'au départ des cars. Mme SALVATIERRA salue la rigueur avec laquelle les surveillants gèrent la sortie des élèves.

2) Adéquation menus/projets menés dans l'établissement

Il s'agit ici de penser les menus en fonction des valeurs qui sont annoncées dans l'agenda 21 (Exemple parlant : raisins et tomates au mois de janvier) en mobilisant la communauté du collège et en sensibilisant les élèves.

3) Gestion des absences de professeurs

Suite à de nombreuses absences de professeurs (maladie, projets...), il est arrivé que des élèves aient plusieurs heures de permanence dans la même journée. Les parents s'interrogent sur les activités proposées aux élèves qui ne peuvent pas toujours avoir plusieurs heures de devoirs devant eux. La vie scolaire s'efforce de réaménager le temps de permanence en proposant des pôles de travail en groupe, annonce des projets de confection de frises chronologiques pour affichage aux murs, de tableaux de formules mathématiques. Elle s'efforce de proposer des réaménagements d'emploi du temps.

Madame SALVATIERRA précise que, en dehors des faits de maladies inhérentes à toute communauté, les absences pour projet sont aussi le prix à payer pour que ceux-ci existent. De même que la formation des enseignants est nécessaire à l'évolution des pratiques pédagogiques.

4) Changement de régime de sortie

Découlant bien évidemment des faits ci-dessus de nombreux parents ont sollicité un changement de régime. Celui-ci est toujours possible mais pas forcément souhaitable. Mme SALVATIERRA rappelle que l'accueil des élèves est prévu jusqu'à 17 h.

Pour information au CA, une demande d'ordinateurs a été faite au Conseil Général pour équiper la salle d'arts plastiques, pour les élèves. Aucune réponse n'est encore parvenue. Monsieur Taillieu a proposé des ordinateurs de la Mairie.

En l'absence d'autres questions, Mme SALVATIERRA lève la séance à 19 h 00.

Le secrétaire de séance,

Mme CHOLLET



La Présidente du Conseil d'Administration,

Corine SALVATIERRA



Déclaration liminaire sur la montée du seuil des effectifs par niveau pour la rentrée 2014/15

Après l'annonce de la valorisation de l'enseignement par une création massive de postes nous, personnel enseignant et parents d'élèves, nous étonnons de l'augmentation du seuil des effectifs.

Ceci, certes économisera les frais d'une équipe éducative puisque de ce fait le collège de La Tremblade perdra une division ; cela mettra surtout en péril tous les efforts menés ces dernières années dans les différents projets de l'établissement pour lutter contre le décrochage scolaire et offrir à nos élèves des parcours diversifiés.

Il est à noter que notre collège accueille un public scolairement fragile et qu'il est confronté à une problématique socioculturelle aiguë.

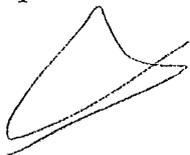
Dans un souci constant de défendre le bien être des élèves, l'équipe éducative s'inquiète de la décision administrative du changement de palier dans les effectifs.

Nous insistons également auprès des instances académiques pour qu'elles prennent en compte le flux migratoire important et constant tous les ans et en cours d'année d'élèves vers notre collège.

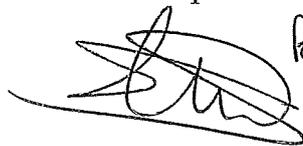
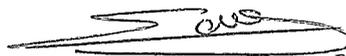
Nous comptons donc sur un examen approfondi et juste de la situation de ce collège en presqu'île d'Arvert, afin que vous reveniez, Monsieur Le Recteur, sur votre décision et que les dix-neuf divisions actuelles soient maintenues.

La Tremblade, le 07 Février 2014

Pour l'équipe éducative
Les représentants



Pour les fédérations de parents d'élèves
Les représentants

 par PEEP

Pour FCPE.